

## 5. Synthèse des enjeux environnementaux de la zone d'étude C pour le raccordement à terre

### 5.1. Synthèse des enjeux du milieu physique vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DU MILIEU PHYSIQUE			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
<b>Climat</b>	La zone d'étude C est sous l'influence d'un climat méditerranéen. Il est caractérisé par des températures élevées en été et douces en hiver, une pluviométrie assez faible, et il peut être qualifié de venteux.	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, les facteurs climatiques permettent simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement.	Les ouvrages (liaisons souterraines et poste) ne sont pas susceptibles d'être influencés ou d'influencer significativement le climat, que ce soit en phase travaux ou en phase exploitation. Toutefois lors de la phase de travaux, les aléas météorologiques sont toujours pris en compte afin d'assurer la sécurité des tiers, du personnel et du matériel (fortes précipitations, tempêtes...).
<b>Géologie</b>	La zone d'étude C du raccordement à terre est située dans une zone où le sous-sol est constitué principalement de roches sédimentaires, au comportement physique meuble au niveaux des plaines côtières et rigide dans les collines calcaires.	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, la situation géologique permet simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement.	La nature du sous-sol n'est pas déterminante pour le projet et ne constitue pas une contrainte forte. Une étude des sols est toujours réalisée au préalable afin de caractériser au mieux les enjeux locaux pour cette composante. Des protocoles de travaux adaptés seront proposés si nécessaire.
<b>Topographie</b>	La zone d'étude C est située dans un secteur à la topographie peu marquée, à l'exception de sa partie nord-ouest.	Faibles	De façon générale, la topographie ne constitue pas une contrainte forte. Néanmoins, localement et ponctuellement, le relief devra être intégré dans la réflexion afin de proposer un projet s'insérant au mieux dans le contexte topographique, notamment pour l'atterrage et pour le poste.
<b>Eaux superficielles et souterraines</b>	Les masses d'eaux superficielles et souterraines sont étroitement liées. Les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable sont nombreux et certains sont cernés par des périmètres visant à protéger cette ressource qui peut se faire rare dans cette région en période estivale.	Ces secteurs doivent être préservés de toutes pollutions et les activités y sont réglementées.	Le réseau hydrographique et les captages et leurs périmètres de protection constituent en enjeu dans la détermination du projet. Certains secteurs de protection seront à éviter ou nécessiteront de mettre en œuvre des mesures spécifiques lors de la réalisation des travaux.
<b>Risques naturels</b>	La zone d'étude C est concernée par divers risques naturels, principalement les risques inondation et retrait gonflement des argiles.	Au niveau des zones présentant un risque, l'enjeu est fort.	La plupart des enjeux forts sont très localisés et seront pris en compte lors de la détermination plus précise du projet. Certains secteurs pourront nécessiter la mise en œuvre de mesures spécifiques lors de la réalisation des travaux. La chambre d'atterrage et les liaisons souterraines n'ont aucune influence sur le caractère inondable d'une zone et n'empêchent pas l'écoulement des eaux en cas de crue. Les postes électriques sont implantés autant que possible hors zone inondable. Le risque retrait-gonflement sera pris en compte dans les dispositions constructives du poste.
<b>Évolution du trait de côte</b>	L'évolution du trait de côte sur la zone d'étude C est assez marquée, avec des secteurs de recul significatif.	Le niveau d'enjeu est fort. Les principes et recommandations de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte s'appliquent sur le littoral d'Occitanie.	La sensibilité est forte sur les zones de recul pour les chambres d'atterrage qui sont implantées en bordure du littoral et ne doivent pas se retrouver en mer au fil du temps.

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



### Synthèse des enjeux du milieu physique vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C pour le raccordement à terre

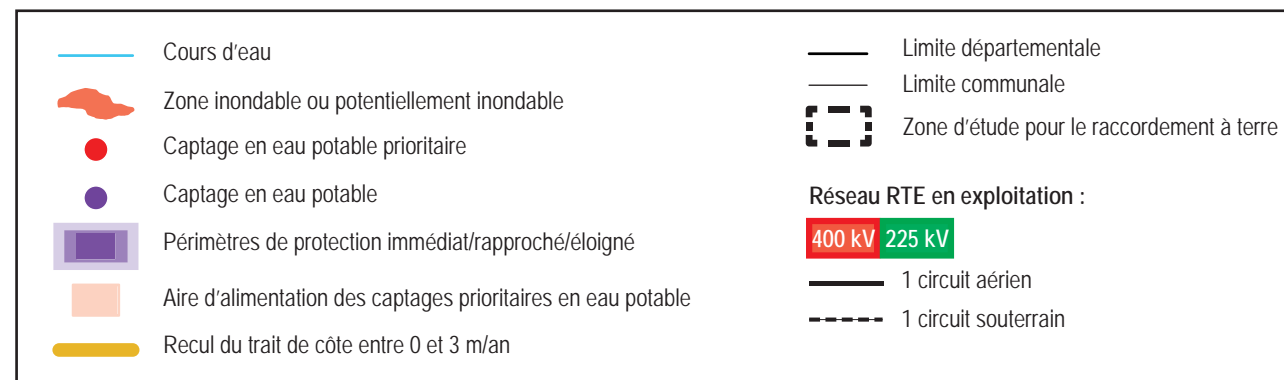
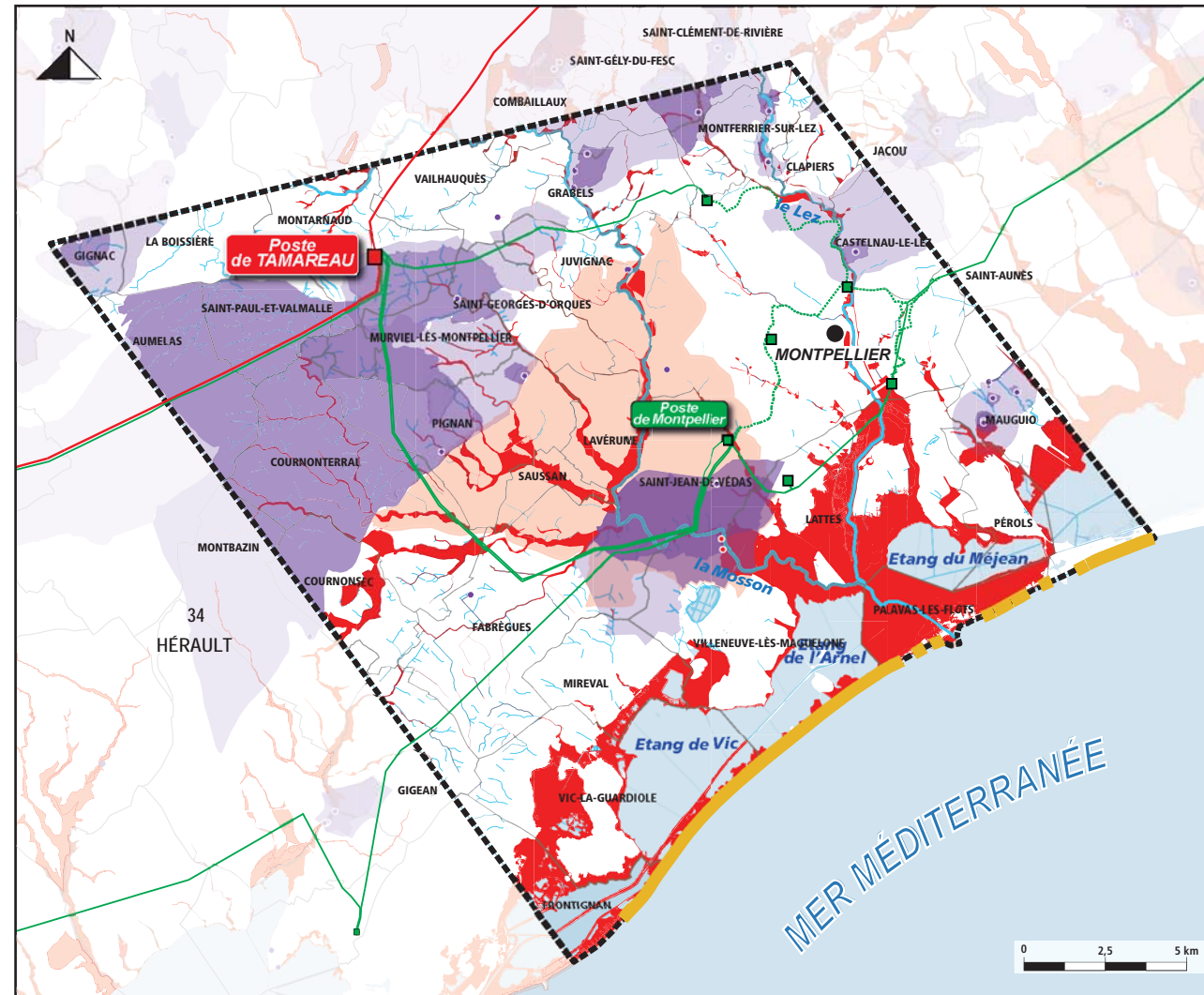


Figure 161 : Synthèse des enjeux du milieu physique vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C

## 5.2. Synthèse des enjeux de la biodiversité vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DE LA BIODIVERSITÉ			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
<b>Biodiversité</b>	<p>7 ZNIEFF de type 2 ;                      33 ZNIEFF de type 1 ;                      1 ZICO ;                      Zones humides sur l'ensemble de la zone d'étude et plus particulièrement les grands étangs du littoral ;                      5 sites Natura 2000 directive Habitats (ZSC) ;                      5 sites Natura 2000 directive Oiseaux (ZPS) ;                      11 Plans Nationaux d'Actions ;                      1 réserve naturelle nationale ;                      3 arrêtés préfectoraux de protection de biotope ;                      10 ENS ;                      5 sites du Conservatoire du littoral.</p> <p>De nombreux espaces naturels protégés de la zone d'étude C concernent le trait côtier et les étangs littoraux. En effet, c'est aux abords de la côte que se concentrent des milieux d'intérêt écologique majeur fondés sur leur valeur patrimoniale et leur utilité en termes de fonctionnalités écologiques (faune et flore spécifiques à ces milieux de transition entre la terre et l'eau).</p> <p>Les autres espaces naturels présentant un intérêt élevé sont très localisés au niveau des collines calcaires qui permettent le développement d'habitats favorables à l'accueil à certaines espèces faunistiques, notamment les oiseaux.</p> <p>Les corridors écologiques composés par quelques boisements et les ripisylves des principaux cours d'eau constituent autant de petits réservoirs de biodiversité au milieu de la plaine agricole et urbanisée de Montpellier.</p> <p>Ces différents milieux permettent l'accueil d'une faune parfois rare et protégée dans le cadre de programmes nationaux d'actions (PNA).</p>	Enjeux forts	<p>Les secteurs les plus sensibles, présentant les enjeux les plus forts, seront au maximum évités lors de la recherche d'un emplacement pour la chambre d'atterrissage, d'un tracé pour les liaisons souterraines et d'un emplacement pour le poste. Certains secteurs au niveau du littoral pourront nécessiter la mise en œuvre de mesures spécifiques lors de la réalisation des travaux.</p>

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



### Synthèse des enjeux du milieu naturel vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C pour le raccordement à terre

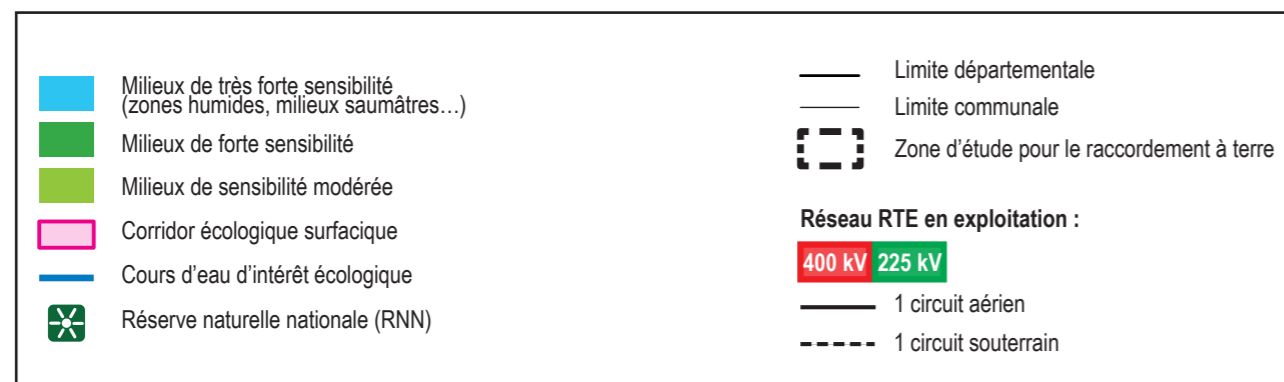
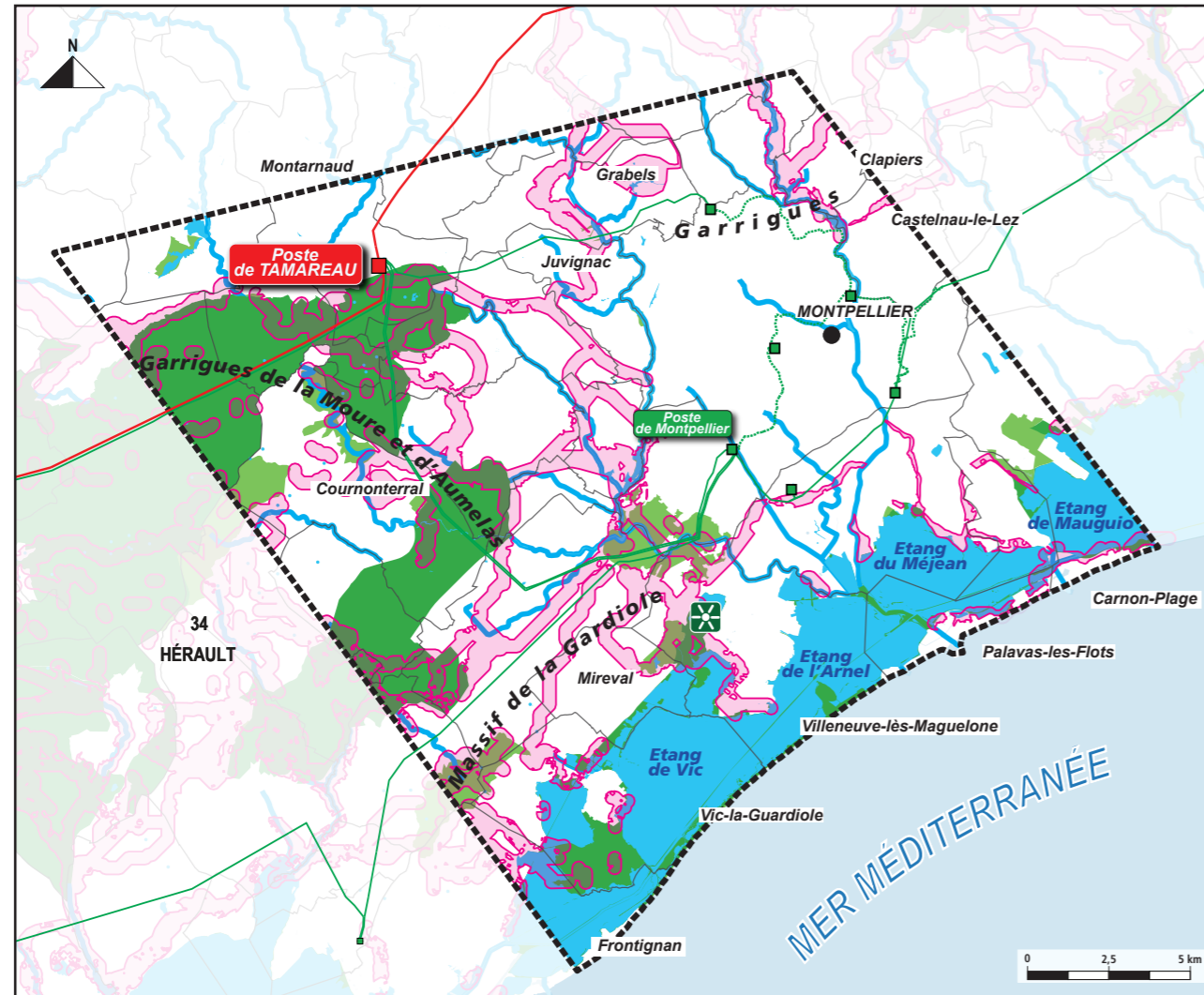


Figure 162 : Synthèse des enjeux du milieu naturel vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C



### 5.3. Synthèse des enjeux du paysage et du patrimoine vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
<b>Paysage</b>	Le paysage de la zone d'étude C est composé de 3 ensembles paysagers aux caractéristiques très contrastées où se côtoient une très forte naturalité et une présence humaine marquée (urbanisme, activités économiques).	Les enjeux sont forts notamment au niveau de la côte avec des paysages emblématiques	L'enjeu paysager est faible car les lignes électriques seront souterraines et l'atterrage qui sera enterré. Le poste sera implanté loin de la côte et dans la mesure du possible dans un secteur peu perceptible depuis les axes de découverte du paysage et loin des sites d'intérêt. De plus, chaque création de poste fait l'objet d'un aménagement paysager.
<b>Patrimoine</b>	La zone d'étude C comprend de vastes sites inscrits et classés au niveau des étangs et la ville de Montpellier regroupe de très nombreux monuments et quartiers protégés. De multiples zones de présomption du patrimoine archéologique sont recensées sur la grande majorité des communes de la zone d'étude.	Les enjeux liés au patrimoine sont forts sur la zone d'étude du raccordement à terre au regard des nombreux sites d'intérêt présents.	La sensibilité vis-à-vis du projet est limitée puisque la ligne sera souterraine et la chambre d'atterrage enterrée. Le poste sera implanté préférentiellement de façon à ne pas générer de co-visibilité avec un site ou monument. Il y a un nombre trop important de sites archéologiques recensés sur la zone d'étude C pour que cette donnée soit déterminante à ce stade du projet. Cette donnée sera appréhendée lors de la définition plus précise du projet.

Légende :

<i>Enjeux/sensibilités négligeables à faibles</i>	<i>Enjeux/sensibilités modéré(e)s</i>	<i>Enjeux/sensibilités fort(e)s</i>
---	---------------------------------------	-------------------------------------



## Synthèse des enjeux du paysage et du patrimoine vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C pour le raccordement à terre

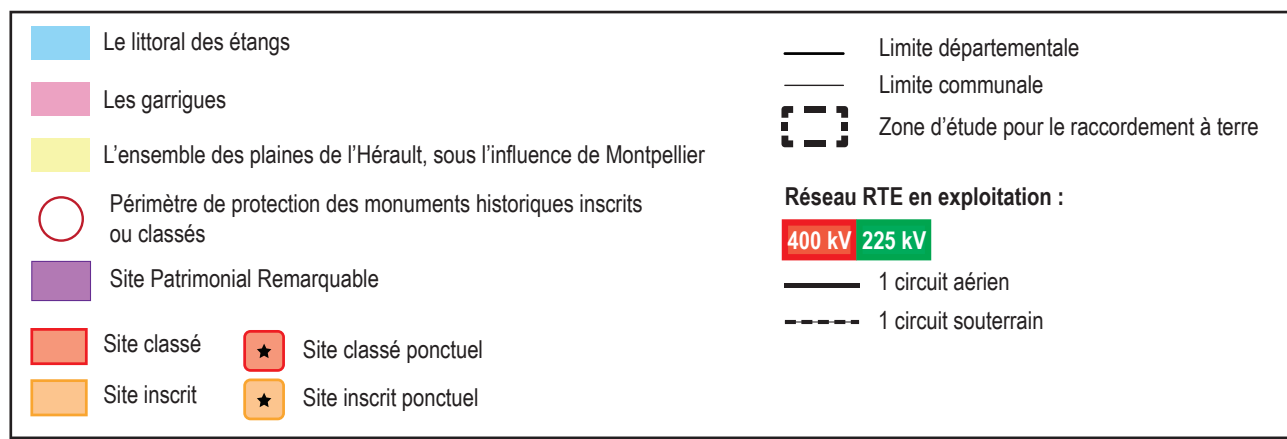
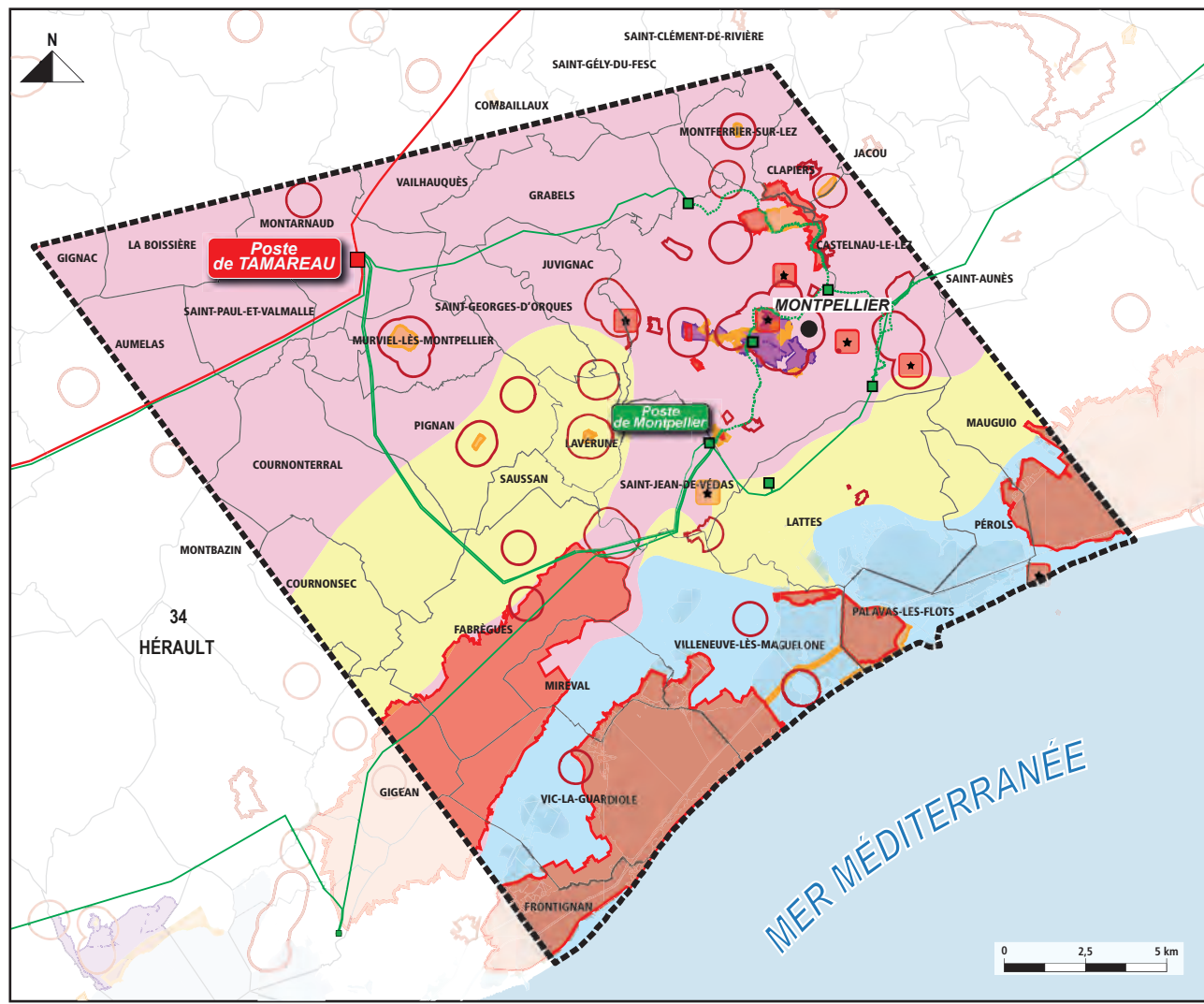


Figure 163 : Synthèse des enjeux du paysage et du patrimoine vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C

## 5.4. Synthèse des enjeux du milieu humain vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DU MILIEU HUMAIN			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
<b>Contexte socio-économique</b>	La zone d'étude C est concernée par de nombreux documents d'urbanisme. La densité de population est globalement élevée, surtout autour de Montpellier ainsi que sur la côte.	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, le contexte socio-démographique permet simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement	Le projet devra respecter les contraintes réglementaires liées aux documents d'urbanismes du territoire.
<b>Activités et usages</b>	Les activités économiques liées à l'agriculture/viticulture et aux activités touristiques constituent les piliers du tissu économique de la zone d'étude C, néanmoins d'autres activités industrielles (santé, industrie numérique et l'industrie agroalimentaire) occupent également une place importante dans l'économie.	Les enjeux sont modérés à forts selon les secteurs.	L'enjeu économique du littoral côtier est fort. Aussi, la période de réalisation de certains travaux en mer (pose du câble sous-marin), sur le littoral (atterrage) et sur certains axes routiers (pose de la liaison souterraine) sera déterminée autant que possible au regard de la saisonnalité de ces activités. L'aspect pérenne de certaines cultures et leur forte valeur ajoutée (vignes) seront à prendre en compte dans le choix du tracé de la liaison souterraine (emprunt préférentiel des routes et chemins) et de l'emplacement du poste (hors espace agricole d'intérêt). Les saisonnalités de ces activités (vendanges) seront également des éléments à intégrer dans le planning de réalisation des travaux.
<b>Trafic</b>	La zone d'étude C est traversée par des voies de circulations relativement importantes ; des autoroutes, routes nationales et départementales, un réseau ferroviaire, un aéroport permettant des trafics aériens multiples, cinq ports, et une voie fluviale navigable.	Les enjeux sont modérés à forts, du fait de la présence de ces nombreuses voies de circulations et des règlements qui leur sont associés.	La sensibilité est faible car seule la période de construction des ouvrages pourrait générer des perturbations en cas de travaux effectués sous voiries ou en accotement (mise en place de déviation, circulation alternée...) L'installation des chambres d'atterrage devra prendre en compte les infrastructures maritimes portuaires, de façon à minimiser la perturbation du trafic.
<b>Réseaux et énergie</b>	La zone d'étude C est traversée par plusieurs lignes électriques à haute et très haute tension et par des gazoducs.	Les enjeux sont négligeables à faibles	Les distances réglementaires entre les différents réseaux seront respectées.
<b>Qualité de l'air</b>	La zone d'étude C est concernée par plusieurs sources de nuisances sonores : réseau de transports routiers et aéroport. Le territoire d'étude bénéficie d'une assez bonne qualité de l'air, avec un indice atmosphérique « très bon à bon » plus de 69 % du temps, avec des épisodes de pollutions peu fréquents.	Les enjeux sont négligeables à faibles	La sensibilité du projet vis-à-vis de l'acoustique et de la qualité de l'air est faible. En phase travaux, comme en phase d'exploitation, les réglementations en vigueur, concernant les nuisances sonores et les rejets de polluants atmosphériques, seront appliquées. Des contrôles seront effectués.
<b>Risques technologiques</b>	De nombreuses ICPE concernent la zone d'étude C. Certaines communes sont soumises au risque de rupture de barrages. La zone d'étude C est concernée par le risque de transport de matières dangereuses par réseau routier, voies ferrées, canalisations de gaz et par transport de fret par péniches. De nombreux sites BASOL sont recensés sur la zone d'étude C.	Les enjeux sont modérés car très localisés.	Ces données seront prises en compte lors de la définition précise de la chambre d'atterrage, des tracés des liaisons souterraines et de l'emplacement du poste afin de, soit les éviter, soit réaliser les travaux en toute sécurité pour les tiers, le personnel intervenant pour le compte de RTE et le matériel.

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



### Synthèse des enjeux du milieu humain vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C pour le raccordement à terre

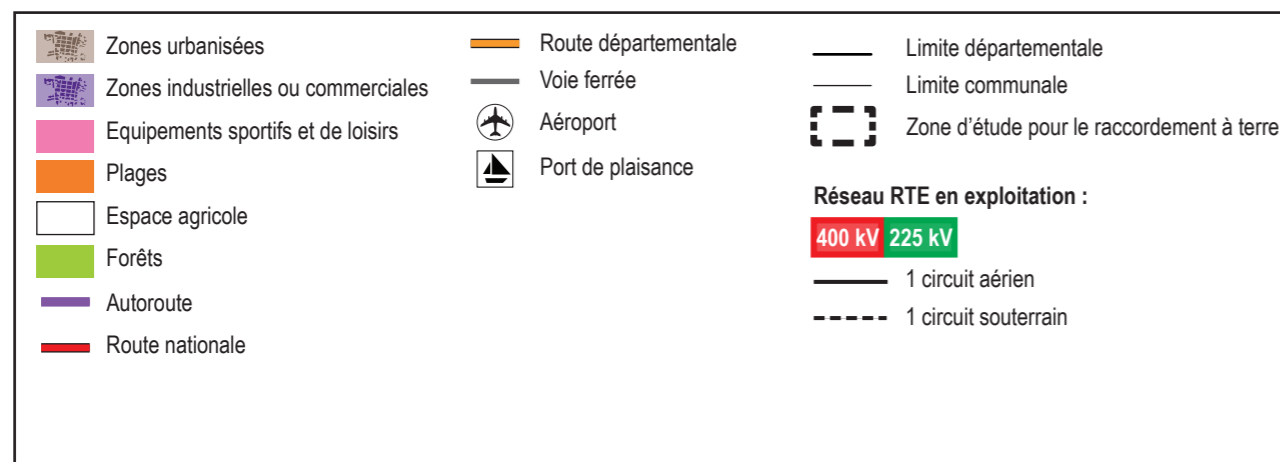
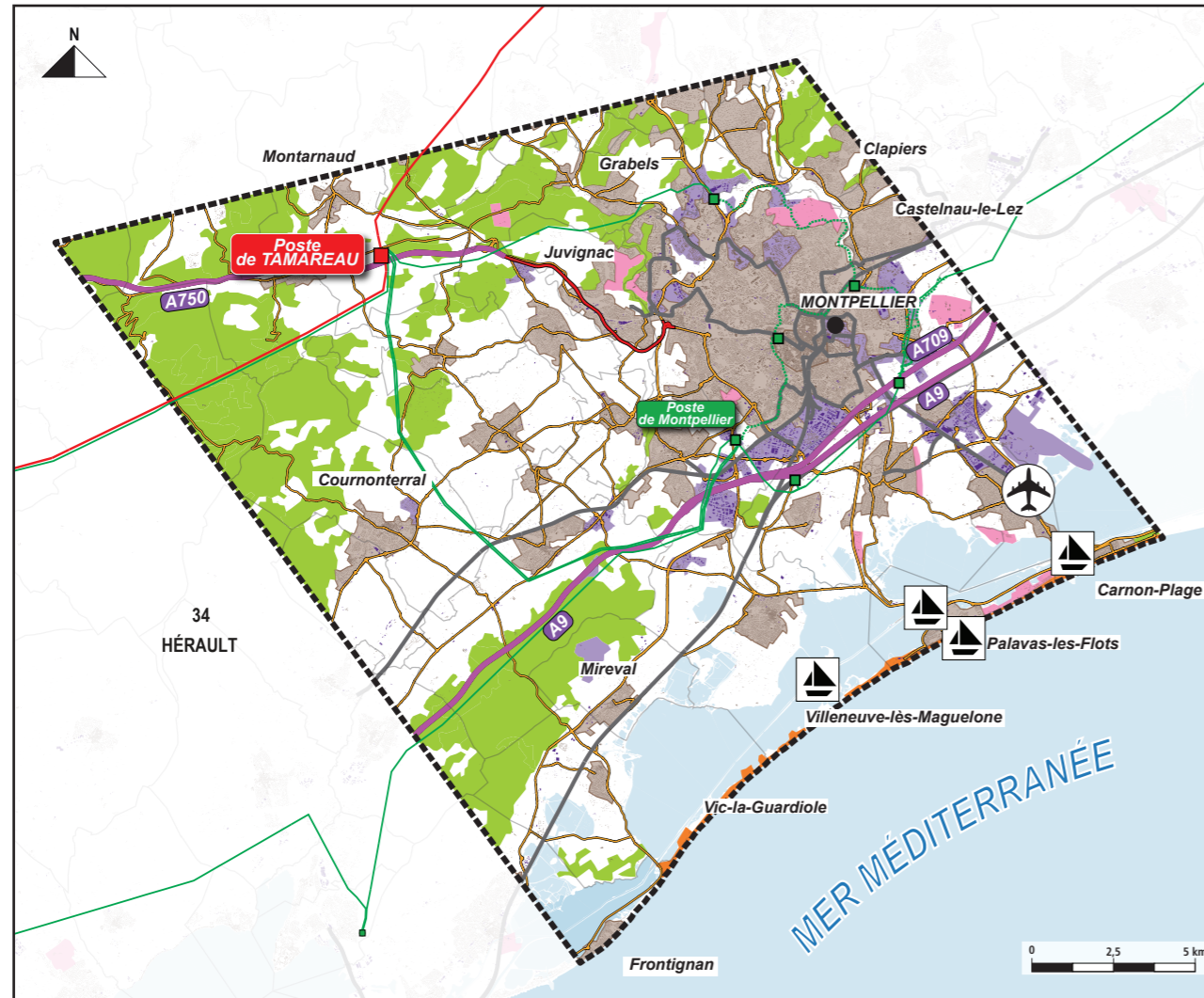


Figure 164 : Synthèse des enjeux du milieu humain vis-à-vis du projet sur la zone d'étude C



